

Que faire devant un état fébrile?

Dès que la température dépasse 38,5°, il faut la faire baisser par les moyens suivants:

- Avant de recourir à tout traitement antipyrétique, il faut éviter de couvrir l'enfant, ne pas le maintenir dans une pièce surchauffée et lui donner à boire autant et aussi souvent que possible ; ceci, sans qu'il soit indispensable de lui donner un bain tiède.
- Choisir un médicament en tenant compte des contre-indications et des précautions d'emploi qui lui sont propres.
- N'utiliser qu'un seul médicament, sans alternance ou association avec un autre, en première intention.
- Vérifier que l'enfant n'a pas déjà pris le même antipyrétique sous une forme ou sous une autre.
- Respecter strictement les doses et le nombre de prises indiqués: elles sont définies en fonction du poids de l'enfant et doivent être suivies tant que n'a pas disparu l'inconfort lié à la fièvre.
- Surveiller la température de l'enfant régulièrement à l'aide d'un thermomètre médical. Noter la température et l'heure de la prise.

